



# Gérontologie : encadrement et coordination des services et structures - ECSS



## Parcours proposés

› Master 2

## Présentation

Ce Master 2 de Gérontologie a pour objectif de former l'ensemble des professionnels travaillant dans les secteurs de la gériatrie et de la gérontologie. Ce diplôme de niveau 1 s'adresse aux personnes occupant ou souhaitant occuper un poste de cadre dans un établissement social, médico-social, sanitaire ou dans des structures privées de conseil, de formation dans le secteur de la gérontologie.

Le Master 2 professionnel de Gérontologie a été créé en 2004 par le Professeur Claude Jeandel, à la demande des professionnels du secteur qui souhaitaient que soient développées, dans la région Languedoc-Roussillon, des formations spécifiques à l'accompagnement des personnes âgées. Cette formation est pluridisciplinaire, elle associe les acteurs gérontologiques de la Région et les acteurs de l'enseignement universitaire.

### DÉBOUCHÉS

- \* Direction d'établissement médico-social,
- \* Direction de services d'aide à domicile et d'aide à la personne,

- \* Cadre d'établissement médico-social,
- \* Coordonnateur de services ou d'institutions médico-sociales,
- \* Chargé de mission, chef de projet dans le secteur médico-social au sein des collectivités territoriales ou de structures privées,
- \* Formation dans le champ gérontologique,
- \* Animation de dispositifs gérontologiques territorialisés (CLIC, réseau de santé...).

Le Master alterne les sessions de cours (1 semaine par mois de septembre à juin) et des périodes de stage (3 à 6 mois), ce qui permet d'ancrer immédiatement les enseignements théoriques dans la pratique professionnelle.

## Objectifs

- \* Acquérir une connaissance du champ gérontologique et gériatrique,
- \* Acquérir une connaissance du vieillissement et de la population visée,
- \* Être en capacité de réaliser un diagnostic territorial sur les besoins de la population âgée,
- \* Être en capacité de conduire une action de formation en gérontologie,
- \* Acquérir des capacités d'expertise et d'ingénierie en gérontologie
- \* Être en capacité d'encadrer et de diriger des établissements médico-sociaux.



## Organisation

### Contrôle des connaissances

UE enseignées : voir site SHS

lien :

<http://shsmed.edu.umontpellier.fr/master/page-d-exemple-2/formation/le-stage/>

### Aménagements particuliers

Médecine préventive à contacter :

<https://www.umontpellier.fr/universite/directions/service-commun-de-medecine-preventive-et-de-promotion-de-la-sante>

### Contact

**Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé**

Institut de Biologie – 2° étage droite

4 Boulevard Henri IV

CS 19044

34967 Montpellier cedex 2

Tél : 04 34 43 30 70

Fax : 04 34 43 30 85

 Courriel

## Admission

## Conditions d'accès

### ADMISSION

 <http://shsmed.edu.umontpellier.fr/master/page-d-exemple-2/integrer-le-master/>

Les étudiants ne pouvant pas se rendre à Montpellier pour suivre les enseignements peuvent suivre le master de gérontologie en e-learning :

 <http://shsmed.edu.umontpellier.fr/nouveau-le-master-idefi-til-expertise-en-gerontologie/>

Dépôts des dossiers :

 <https://candidature.umontpellier.fr>

L'université propose également des DU et des formations courtes en gérontologie :

 <http://shsmed.edu.umontpellier.fr/formations-courtes/>

## Public cible

Les professionnels du secteur sanitaire ( médecins - infirmiers - cadres de santé - pharmaciens )

Les paramédicaux

Les professionnels du secteur médico - social

Les étudiants en formation initiale dans les études de santé, paramédicales psychologie, sciences de l'éducation, sociologie ...

## Pré-requis nécessaires

### En formation initiale :

\* Les titulaires d'un Master 1 en sciences humaines et sociales, droit, sciences, sciences économiques, médecine, pharmacie, odontologie, école d'architecture



- \* Les titulaires d'un diplôme de niveau bac+4 ou équivalent (Ergothérapeute, kinésithérapeute, ostéopathe, CAFDES...).

## En formation continue :

Lors du dépôt du dossier, il faut justifier d'un diplôme de Master 1 ou d'un diplôme jugé équivalent.

Toutefois, les titulaires des diplômes auxquels il n'est pas possible d'accorder automatiquement l'équivalence avec un Master 1 peuvent être admis en Master 2, sur décision du jury, après l'obtention d'une VAE ou VAP dans les cas suivants :

- \* Les médecins, pharmaciens, cadres de santé,
- \* Les titulaires du CAFERUIS, DSTS,
- \* Les professionnels : travailleurs sociaux, ergothérapeutes, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, directeurs de structures, cadres formateurs, architectes...
- \* Les professionnels en reconversion professionnelle et motivant leur projet.

## Et après

### Poursuites d'études

Possibilité de poursuivre un autre Master

Possibilité de poursuite doctorat sur sélection par le jury de l'École Doctorale

### Insertion professionnelle

Cadre de direction en établissement médico-social

Adjoint de direction en établissement médico-social

Chef de projet en collectivité locale

Formateur consultant

Directeur de la formation en gérontologie

Chargé de mission, conseil

Coordonnateur de dispositif territorialisé (réseau de santé, CLIC..)

## Infos pratiques

### Contacts

Responsable pédagogique

Claude JEANDEL

Myriam TAROUDJIT

+33 4 34 43 36 58

myriam.taroudjit@umontpellier.fr

Fatima EL-BECHARI

04 34 43 35 29

fatima.el-bechari@umontpellier.fr

### Lieu(x)

Montpellier

### En savoir plus

Site Internet Master

<http://shsmed.edu.umontpellier.fr/master/page-d-exemple-2/>



# Programme

---

## Organisation

 <http://shsmed.edu.umontpellier.fr/master/page-d-exemple-2/>

## Master 2